

Bulletin de Justice N° 47 du 20 Juin 2022

8 juin 2022 : Journée Nationale du Patriotisme

Les acquis de la Démocratie et des Droits humains potentiellement compromis par la discorde sur le PATRIOTISME



Vue partielle des invités aux cérémonies de célébration de la journée nationale du patriotisme du 8 juin 2022, couplée avec la commémoration de la mort de l'ex-président feu Pierre Nkurunziza, présidées par le Chef de l'État, Évariste Ndayishimiye.

Le mois de juin est devenu un moment des commémorations contradictoires en matière de gouvernance au Burundi depuis l'essor démocratique des années 90.

D'un côté, le Gouvernement CNDD-FDD, célèbre chaque 8 juin la « **Journée Nationale du Patriotisme** » en vertu de la loi No 1/14 du 04 juin 2021 portant modification de la Loi No 1/06 du 10 mars 2020 portant Instauration et Octroi du Statut de Guide Suprême du Patriotisme au Burundi au Président Pierre Nkurunziza.

D'un autre côté, les proches des victimes de la répression sous le régime de feu Pierre Nkurunziza se souviennent à la même occasion de leurs morts. A titre d'illustration, l'ampleur des violations consécutives au troisième mandat contesté de feu Pierre Nkurunziza a amené la Cour Pénale Internationale (CPI) à ouvrir une enquête sur « **des crimes relevant de la compétence de la Cour qui auraient été commis au Burundi ou par des ressortissants burundais à l'extérieur de leur pays depuis le 26 avril 2015 et jusqu'au 26 octobre 2017** » dont le nombre des victimes est estimé à 1200 personnes tuées¹. Les organisations des droits humains dressent des bilans beaucoup plus lourds pendant cette période sombre. Bien plus, malgré l'espoir suscité par l'alternance politique de 2020, des violations des droits de l'homme persistent, l'espace démocratique est toujours verrouillé, les opposants politiques sont harcelés, la corruption endémique et malversations économiques exacerbent la paupérisation de larges couches des populations.

Pendant le même mois de juin, le parti FRODEBU commémore, chaque 1^{er} juin, sa victoire aux élections présidentielles multipartites, crédibles, transparentes et apaisées du 1^{er} juin 1993, une compétition au cours de laquelle, l'ancien parti unique au pouvoir UPRONA fut battu.

Au lieu de capitaliser ces acquis des Droits humains et de la Démocratie remontant à cette période des années 90, caractérisée par l'essor du multipartisme et le développement spectaculaire d'une société civile indépendante, le Gouvernement semble jouer la carte du « PATRIOTISME », un concept qui reste sujet à diverses interprétations subjectives.

Manifestement, le CNDD-FDD tente de détourner l'attention du public des principaux défis de gouvernance en manipulant ce concept de patriotisme. C'est ainsi que les acolytes du régime CNDD-FDD érigent la personne de feu Pierre Nkurunziza, « **Sogokuru** » ou « **Grand-père** » en modèle du patriotisme à l'instar des illustres héros de la résistance anticoloniale comme Bihome et Runyota. Puis, lors d'une croisade de prière organisée par le CNDD-FDD du 9 au 11 juin 2022 à Ngozi, feu Pierre Nkurunziza est pris pour « **modèle de par son charisme, son amour du travail, son obéissance à Dieu étant donné que toute réussite vient de Dieu qui est l'alpha et l'oméga** ». ²

La présente édition du Bulletin de Justice aborde la dérive politique qui menace gravement les acquis de la Démocratie et Droits humains par un discours partisan sur le patriotisme en lieu et place de la promotion de l'État de Droit. Des recommandations sont formulées pour que le Burundi respecte ses engagements nationaux, régionaux et internationaux en rapport avec la protection et la promotion des droits humains.

La Rédaction

¹ <https://www.bbc.com/afrique/region-41926373>

² <https://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=6/1/156>

² <https://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=6/1/156>

³ <https://www.institut-pandore.com/mentalisme/10-strategies-de-manipulation-que-les-politiques-et->

Une loi muette sur la définition du PATRIOTISME

La loi No 1/14 du 04 juin 2021 portant modification de la Loi No 1/06 du 10 mars 2020 portant Instauration et Octroi du Statut de Guide Suprême du Patriotisme au Burundi au Président Pierre Nkurunziza comporte cinq articles et ne fait nulle part mention de la définition à retenir du patriotisme.

L'article 2 indique que « *le guide suprême du patriotisme au Burundi est la référence idéale en matière de patriotisme, de cohésion sociale et de sagesse nationale* ».

L'article 3 mentionne que « *le Président Pierre Nkurunziza est élevé au rang de Guide Suprême du Patriotisme au Burundi en guise de reconnaissance de son engagement, de son dévouement exceptionnel à la défense de la souveraineté nationale, à l'éveil de la conscience des Burundais en se basant sur la primauté de Dieu, valeur ancestrale du Peuple Burundais et à l'amour de la Patrie* ». L'article 4 dispose qu'une journée nationale du patriotisme est instituée le 08 juin de chaque année et est présidée par le Président de la République et que les modalités de célébration au Burundi ainsi que d'autres mesures d'accompagnement sont déterminés par décret.

La loi se prête ainsi à des interprétations subjectives sur le modèle de patriotisme au Burundi à suivre, d'où le risque de manipulation qui consiste à « *détourner l'attention du public des problèmes importants et des mutations décidées par les élites politiques et économiques, grâce à un déluge continu de distractions et d'informations insignifiantes* »³

Discorde sur la référence « idéale » en matière de PATRIOTISME



*Vue partielle des invités lors de la
célébration de la Journée nationale sur le
patriotisme*

La célébration de la journée nationale du patriotisme du 8 juin 2022, couplée avec la commémoration de la mort de l'ex-président feu Pierre Nkurunziza le 8 juin 2021, a eu lieu dans la capitale politique à Gitega. Au même moment, les proches des victimes de la répression sous sa dictature se souvenaient de leurs morts.

Participaient aux cérémonies les hautes autorités dont les membres des deux chambres du Parlement, du Gouvernement, les corps de défense et de sécurité, les représentants des confessions religieuses.

³ <https://www.institut-pandore.com/mentalisme/10-strategies-de-manipulation-que-les-politiques-et-les-medias-utilisent-pour-nous-controler/>

Des experts de la CVR prodiguent des conseils sur le PATRIOTISME et tiennent des propos élogieux à l'endroit de feu Pierre Nkurunziza



En haut à gauche, Pierre Claver Ndayicariye, Président de la CVR, en haut à droite, l'Abbé Désiré Yamuremye, ancien membre de la CVR, en bas à droite, Aloïs Batungwanayo et en bas à gauche, Me Déo Ndikumana, tous les deux commissaires à la CVR

Le Commissaire Aloïs Batungwanayo, un des animateurs de la séance de moralisation et membre de la CVR a appelé les Burundais à faire preuve de patriotisme à l'instar de nos ancêtres Bihome, Runyota et Feu Président Pierre Nkurunziza. **« Ils se donnés corps et âmes pour redorer l'image du pays. Ils ont combattu les colonisateurs par l'esprit patriotique et sans tenir compte du rapport de force »**. Il propose que le mausolée de Feu Pierre Nkurunziza change de nom et porte celui de **« Temple de reconnaissance »**⁴

Quant à l'Abbé Désiré Yamuremye, ancien commissaire de la CVR, il a rappelé les bons principes de **« capitaliser les différences ou appartenances, qui, pour lui constituent une force, un atout pour développer le Burundi »** et de **« l'identité rundi »**⁵ en tant que citoyen burundais. Mais, il n'a pas manqué lui aussi de souligner la bonne gouvernance sous le régime de Pierre Nkurunziza (2005-2020) par rapport à celui de l'ancien président, Michel Micombero (1966-1976) qui porte la responsabilité de la tragédie de 1972, qualifiée de génocide des Hutu par la CVR. **« Si Sogokuru n'avait pas bien gouverné, nous ne serions pas ici. Auriez-vous déjà vu quelqu'un qui nous réunit ici pour nous souvenir de Micombero ? Personne ne pourrait oser »** a-t-il martelé.⁶

Son point de vue sur le régime de Micombero a été étayé par le président de la CVR, Pierre Claver Ndayicariye, en se référant à la crise de 1972 pour démontrer que par le passé, l'amour de la patrie a été difficile au Burundi. Pour lui, **« alors que sous d'autres cieux, on lutte pour le développement par la construction des infrastructures comme les routes, les hôpitaux, les écoles, nous éliminons, depuis 40 ans, ceux qui contribuent au développement. En 1972, nous avons tué des médecins, des militaires, des gendarmes, des enseignants, des commerçants, des chauffeurs des tracteurs, des agronomes, des prêtres, des frères et ceux qui nous dirigent. Comment alors pourrions-nous connaître le développement lorsque nous éliminons nos leaders ? »** s'interroge-t-il ?⁷

Quant au Commissaire Me Déo Ndikumana, son intervention a porté sur le patriotisme et la fonction publique, le rôle des syndicats et des services publics. Il a interpellé la population burundaise à avoir un esprit patriotique en pensant toujours à leur devoir envers l'État mais non seulement à leurs droits.⁸

⁴ <https://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=6/1/153>

⁵ Ibidem

⁶ https://youtu.be/pWuFaE_4W1I

⁷ ibidem

⁸ <https://abpinfo.bi/2022/06/14/les-burundais-sont-appelles-a-imiter-le-patriotisme-de-bihome-runyota-et-pierre-nkurunziza/>

Concernant les droits humains, Me Déo Ndikumana déplore que les occidentaux attachent l'importance sur les droits et non sur les devoirs, en illustrant ses propos par le contenu de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Selon lui, « **On apprend aux populations leurs droits uniquement, mais sans les sensibiliser sur leurs devoirs. Cela entraîne de fâcheuses conséquences, car les gens attendent tout des pouvoirs publics et s'il n'ont pas gain de cause, ils commencent à les combattre** ». Quant à la séparation des pouvoirs, Me Déo Ndikumana apporte une nuance sur la confusion entre le « **Père de la nation** » et le Chef de l'Exécutif. Pour lui, ces pouvoirs fonctionnent en synergie sous la supervision du Chef de l'Etat qui met en œuvre les décisions des Représentants du peuple par promulgation.⁹

Pendant ce temps, les parents et proches des victimes de la dictature de feu Pierre Nkurunziza se souviennent de leurs morts



De son côté, le FOCODE affiche sur son twitter les Images des victimes d'exécutions extrajudiciaires et disparitions forcées sous le régime de Pierre Nkurunziza

Les cérémonies du 8 juin 2022 ont eu lieu au moment où les proches des victimes de la répression sous la dictature de feu Pierre Nkurunziza se souvenaient de leurs morts. Ainsi, Pacifique Nininahazwe, président de l'ONG burundaise « Forum pour la Conscience et le Développement » (FOCODE), activait sur son compte twitter des images des victimes d'exécutions extrajudiciaires et disparitions forcées sous la dictature de feu Pierre Nkurunziza.

Il évoquait notamment la situation des « **familles des milliers de victimes, connues et inconnues, des 15 années de la dictature Nkurunziza. Beaucoup n'ont jamais reçu les corps des leurs, beaucoup n'ont pas eu le droit de faire le deuil** »¹⁰

Pour Carina Tertsakian, chercheuse à l'Initiative pour les Droits Humains au Burundi (IDHB), le terme patriotisme est manipulé par certains dirigeants. Selon elle, il y a une nette continuité entre la période de feu président Pierre Nkurunziza et celle d'Evariste Ndayishimiye. « **La situation n'a guère changé en ce qui concerne les tendances des droits humains. Même si le président Ndayishimiye présente une image plus ouverte et a promis maintes fois de respecter les droits des citoyens burundais, la plupart de ses promesses n'ont pas été réalisées.** » D'après elle, des actes de torture par le Service National de Renseignement (SNR), des disparitions forcées, de nombreuses arrestations arbitraires surtout de présumés opposants politiques, continuent à être recensés. « **L'attitude du Cndd-Fdd est donc la même aujourd'hui. Il cherche à faire taire ses détracteurs et à se maintenir au pouvoir coûte que coûte.** »¹¹

⁹ https://youtu.be/pWuFaE_4WII

¹⁰ https://twitter.com/hashtag/NkurunzizaVictims?src=hashtag_click

¹¹ <https://www.iwacu-burundi.org/journee-nationale-du-patriotisme-la-renaissance-nationale-nouveau-mot-dordre-du-president-ndayishimiye/>

Sur le plan socio-économique, le président de l'Organisation de Lutte contre la Corruption et les Malversations Économiques (OLUCOME) considère qu'il n'y a « ***pas de patriotisme quand il y a de l'injustice et des inégalités sociales*** ».

« **Pas de patriotisme quand il y a de l'injustice et des inégalités sociales** », martèle l'OLUCOME

Selon Gabriel Rufyiri, si le patriotisme il y avait, le Burundi ne serait pas classé parmi « les pays les plus pauvres de la planète. *« On ne peut pas parler de patriotisme quand il y a de l'injustice et des inégalités sociales. Le Burundi est classé parmi les cinq pays les plus corrompus et premier pays pauvre au monde. »* Le pays reste gangrené par la corruption généralisée, notamment dans les marchés publics.¹²

Pour le FRODEBU, l'état des lieux de la démocratie et des droits humains reste déplorable

De son côté, le FRODEBU déplore l'état des lieux de la démocratie et des droits humains.

D'après Léonce Ngendakumana, Vice-Président du Frodebu, vainqueur des élections du 1^{er} juin 1993, la démocratie est à l'épreuve et il craint même sa disparition si on n'y prend pas garde. Les quatre piliers de la démocratie sont menacés : le premier pilier constitué de partis politiques qui n'existent que de nom, car ils ont éclaté en ailes antagonistes et presque irréconciliables.

Le deuxième pilier qui est la société civile dont la mission est de défendre ceux qui ne sont pas dans les partis politiques ou dans les institutions pour prévenir les abus du pouvoir a été détruite.

Le troisième pilier constitué par les médias parmi lesquels certains ont été détruits et d'autres ont été brûlés. Le quatrième pilier est représenté par les élections caractérisées par les intimidations, les emprisonnements abusifs, l'achat des consciences et la fraude électorale.¹³

Promouvoir le PARTIOTISME en préservant les acquis de la Démocratie et des droits humains

Le patriotisme se définit comme un sentiment d'attachement et d'engagement envers un pays, une nation ou une communauté politique. L'antiquité grecque et surtout romaine est à l'origine du concept de patriotisme politique qui conçoit la fidélité à la patrie comme la fidélité à une conception politique de la république.¹⁴

Avec l'adoption pluralisme démocratique au début de la Décennie 90, le Burundi est entré dans l'ère du « ***Patriotisme constitutionnel*** » qui est « ***basé sur une compréhension républicaine de la nation. Cela suppose que la nation est une communauté de personnes,***

¹² Ibidem

¹³ <http://www.netpress.bi/spip.php?article9878>

¹⁴ <https://patriotecity.com/le-patriotisme-cest-quoi/>

unies par une volonté et une histoire communes, qui se considèrent comme libres et égaux. Cette conception est héritée des Lumières, de la religion civile de Rousseau »¹⁵

Rappelons qu'au Burundi, la constitution autorisant le multipartisme et reconnaissant le principe de liberté de la presse, fut promulguée le 13 mars 1992, au lendemain d'un référendum populaire. Une nouvelle loi sur la presse fut également promulguée par le décret-loi N° 1/39 du 26 novembre 1992 et des journaux privés et indépendants furent créés en conséquence. Des organisations de la société civiles indépendantes furent créées ainsi que des radios privées et indépendantes plus tard.

C'est également pendant cette période que le Burundi a commencé à ratifier les principaux textes de protection des droits humains à savoir :

- La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples par le Décret-loi du 28 juillet 1989 ;
- Le Pacte International aux droits civils et politiques par le Décret-loi du 14 mars 1990
- La Convention relative aux droits de l'enfant par le Décret-loi du 16 Août 1990 ;
- La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme par le Décret-loi du 31 décembre 1992
- La Convention contre la torture et autres peines ou traitement cruels, inhumains ou dégradants par le Décret-loi du 31 décembre 1992.

Ces textes ainsi que d'autres qui ont été adoptés et ratifiés ultérieurement garantissent les droits fondamentaux de l'homme ainsi que les devoirs des citoyens comme la Charte Africaine des Droits de l'Homme. Cette dernière énonce les devoirs de tout individu « *envers la famille et la société, envers l'État et les autres collectivités légalement reconnues et envers la Communauté Internationale* » dans les articles 27 à 29.

Depuis cette période, la constitution du Burundi intègre les droits et les devoirs garantis par les textes internationaux relatifs aux droits de l'homme régulièrement ratifiés. Il y a donc l'impérieuse nécessité de promouvoir un patriotisme constitutionnel fondé objectivement « ***sur le caractère inviolable et impératif des normes constitutionnelles... cela revient à dire que les droits de l'homme, en particulier ceux dont le caractère collectif est consacré, sont considérés comme un gage de paix, du développement et de protection des valeurs démocratiques dans tout État.*** »¹⁶

Ainsi, au lieu d'imposer à la société burundaise un « ***Guide Suprême du Patriotisme*** » qui ne fait pas encore l'objet d'un consensus au niveau national, l'approche du patriotisme constitutionnel conviendrait mieux pour capitaliser les acquis de la démocratie et des droits humains. En effet, le Burundi a déjà fait des progrès considérables en matière de promotion et de protection de droits humains, contrairement aux propos de Monsieur Albert Shingiro, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération au Développement, qui prétend que « ***le Burundi est encore une démocratie jeune et qu'il ne peut jamais se comparer aux autres pays développés.*** »¹⁷

¹⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Patriotisme_constitutionnel

¹⁶ D'après Simon Pierre Zogo Nkala dans son article dans « la Revue française de droit constitutionnel 2012/4 (n° 92), pages 1 à 17.

¹⁷ <http://rpa.bi/index.php/actualites/politique/encore-des-conditionnalites-pour-que-gitega-beneficie-de-l-appui-budgetaire-de-l-ue>

Conclusion

La deuxième année de célébration de la journée nationale sur le patriotisme au Burundi a mis en exergue la discorde persistante sur « *la référence idéale en matière de patriotisme, de cohésion sociale et de sagesse nationale* » fournie par la loi No 1/14 du 04 juin 2021 portant modification de la Loi No 1/06 du 10 mars 2020 portant Instauration et Octroi du Statut de Guide Suprême du Patriotisme au Burundi au Président Pierre Nkurunziza.

Le défi reste donc entier pour parvenir à un consensus sur le patriotisme au niveau national tant que le Gouvernement et le parti au pouvoir CNDD-FDD n'accordent pas l'attention nécessaire aux revendications d'autres acteurs comme l'opposition politique et la société civile pour s'accorder les valeurs du patriotisme à promouvoir.

Dans un contexte socio-politique marqué encore par les plaies béantes du passé douloureux, lointain et récent, tout doit être mis en œuvre pour éviter que la journée sur le patriotisme, encore controversée, n'exacerbe davantage les clivages politico-ethniques qui endeuillent le Burundi depuis des décennies.

La CVR peine d'ores et déjà à asseoir sa neutralité et sa crédibilité auprès des victimes de tous les crimes différents commis dans le passé jusqu'en 2008. De même, les victimes des crimes impunis occasionnés par le troisième mandat contesté de feu Pierre Nkurunziza en 2015 attendent toujours que Justice leur soit rendue.

En attendant, le patriotisme qui promeut le respect des normes constitutionnelles et l'attachement aux valeurs et principes d'égalité, de liberté et de dignité, véhiculés par les textes internationaux, régionaux et nationaux adoptés et ratifiés par le Burundi constitue un atout important qu'il faut mettre à profit pour capitaliser les acquis de la Démocratie et des Droits humains, au bénéfice de la paix, de la stabilité et du développement socio-économique durable.
